

Comment choisir sa voiture électrique ?

De l'achat à
une conduite sereine

Sommaire

L'avenir est-il à la conduite électrique? 3

Pourquoi passer à la voiture électrique? 6

Quel type d'acheteur de VE êtes-vous? 10

Choisir une voiture électrique adaptée à vos besoins 15

Les modèles de voitures électriques populaires 23

Évolutions et alternatives 27

La prochaine étape 31

TOURING
Partez en toute tranquillité

TOURING
Partez en toute tranquillité

L'avenir est-il à la conduite électrique ?

L'avenir est-il à la conduite électrique?

Vous l'avez certainement remarqué en parcourant nos routes: de plus en plus d'automobilistes belges optent pour une voiture électrique. Au cours des derniers mois, le nombre de voitures électriques en Belgique a connu une croissance exponentielle. En effet, environ un quart des voitures neuves vendues sont désormais électriques. Le parc automobile belge compte actuellement **264.000 voitures électriques** (au 31 août 2024).

C'est clair: la transition électrique est en marche. Et la gamme de modèles électriques continue de s'étoffer, avec de nouveaux venus intéressants et plus abordables.

Vous envisagez de passer à la voiture électrique, neuve ou d'occasion? Vous trouverez dans ce guide tous les conseils dont vous avez besoin pour **faire le bon choix**.

Le saviez-vous?
Selon Traxio, la Fédération du secteur de la mobilité, ce sont presque **100.000 voitures électriques neuves** qui ont été immatriculées en Belgique durant les neuf premiers mois de 2024. Les immatriculations de voitures électriques neuves sont ainsi passées de 68.555 à 96.233. Quant aux immatriculations de voitures électriques d'occasion, elles ont grimpé de 8.795 à 16.004 unités, soit presque le double.

Quand les voitures électriques seront-elles obligatoires en Belgique?

Selon les directives **européennes**, à partir du **1er janvier 2035** il sera interdit d'acheter une voiture neuve équipée d'un moteur à combustion interne. Mais les choses ne sont pas encore gravées dans le marbre. Ainsi, à titre d'exemple, certains carburants synthétiques (e-carburants) pourraient être autorisés sous certaines conditions. De plus, une nouvelle étude devrait avoir lieu en 2026 pour vérifier la faisabilité des projets d'électrification envisagés par l'Europe.

En **Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale**, la suppression des voitures, camionnettes et même poids lourds à moteur thermique se voulait d'abord progressive et devait atteindre dès 2028 une interdiction générale de circuler dans les zones de basses émissions. Les nouveaux gouvernements régionaux ont abrogé ce type de décret. C'est désormais le calendrier européen qui prévaut. Il faut donc considérer le **1er janvier 2035** comme une date butoir.

Il en va de même en **Flandre**, où le nouveau gouvernement a abandonné l'idée de bannir progressivement les voitures particulières et les camionnettes à moteur thermique dès le **1er janvier 2029**.

TOURING
Partez en toute tranquillité

Pourquoi passer à la voiture électrique?

Pourquoi passer à la voiture électrique?

De nombreuses idées reçues entourent les avantages et les inconvénients des véhicules électriques. Ceux-ci possèdent en effet de nombreux atouts, mais il ne faut pas pour autant en ignorer **les inconvénients**.

Les avantages

- **Moins de CO_2:** Une voiture électrique n'émet pas de CO_2 lorsqu'elle roule. Pour avoir un bilan environnemental positif, il faut toutefois que sa charge soit faite au moyen d'électricité propre. La production de la voiture, quant à elle, a un impact certain sur l'environnement, notamment en raison des matières premières nécessaires et du CO_2 émis. Mais il va sans dire qu'une voiture électrique émet moins de CO_2 au cours de toute sa durée de vie.

- **Moins d'entretien:** Une voiture électrique comporte moins de pièces mobiles qu'une voiture à moteur thermique, ce qui réduit ses besoins **d'entretien**.

- **Une expérience de conduite agréable:** Conduire une voiture électrique est vraiment agréable! Dans l'habitacle, vous apprécierez le calme apaisant.

  En outre, le couple moteur étant directement disponible - contrairement à une voiture à moteur à combustion qui doit monter dans les tours -, les accélérations peuvent se faire en douceur.

Inconvénients vs avantages

- **Une voiture électrique est chère:** En effet, une voiture électrique est moins abordable.

  Cette affirmation doit toutefois être nuancée. Certes, le prix d'achat est plus élevé. Mais il est préférable de considérer le **total cost of ownership** (TCO), c'est-à-dire le coût total de possession de votre voiture. En effet, si vous pouvez recharger votre véhicule à la maison avec des panneaux solaires, vous pourrez réduire significativement vos dépenses en énergie.

- **Recharger, c'est fastidieux:** Pas nécessairement.

  Il est certainement idéal d'installer **une borne de recharge résidentielle** et de ne devoir y brancher sa voiture qu'une fois tous les deux ou trois jours, tout comme si l'on avait sa propre station-service à la maison. Cependant, il se peut également qu'il y ait des stations de recharge gratuites disponibles sur votre lieu de travail.

  Vous veillerez également à avoir plusieurs cartes de recharge pour profiter au maximum des bornes **de recharge publiques lors** de vos longs trajets. L'expérience a montré que les bornes de recharge appartenant à d'importants réseaux (comme Fastned ou Tesla) sont très conviviales. Cependant, ces bornes de recharge publiques sont nettement plus coûteuses.

- **L'autonomie est limitée:** L'évolution de la technologie des batteries a permis de fortement améliorer l'autonomie des voitures électriques. Aujourd'hui, un rayon d'action de 400 km n'est plus une exception. À titre de comparaison, selon l'association Car-Pass, qui recense les kilomètres effectués, les automobilistes belges auraient parcouru, en moyenne, 14.075 km en 2023. Cela correspond à 38,5 km par jour. Le stress lié à l'autonomie n'est donc plus vraiment un problème pour la plupart des conducteurs.

Selon une récente étude de la VUB, financée par l'European Alternative Fuels Observatory et Touring, les propriétaires **de voitures électriques** parcourent chaque année un nombre croissant de kilomètres. En moyenne, les automobilistes belges qui utilisent une voiture électrique parcourent 19.922 kilomètres par an, tandis que ceux qui roulent avec une voiture à essence ou diesel se limitent à **13.367 kilomètres** par an.

Y a-t-il suffisamment de bornes de recharge?

La Belgique fait figure de bon élève en termes de bornes de recharge publiques. Du moins en ce qui concerne la **Région de Bruxelles-Capitale** et la **Flandre**, car la **Wallonie** est clairement à la traîne. Sur les 57.942 bornes de recharge publiques – un chiffre qui a presque doublé en un an – 45.211 se trouvent en Flandre, 7.094 en Wallonie et 5.637 en Région de Bruxelles-Capitale (au 31 mars 2024). On trouve également de plus en plus de bornes de recharge rapides le long des autoroutes.

TOURING
Partez en toute tranquillité

Quel type d'acheteur de VE êtes-vous?

Quel type d'acheteur de VE êtes-vous?

Le marché automobile belge s'électrifie rapidement. Tant **la fiscalité concernant** les voitures de société que la prime flamande (aujourd'hui supprimée) pour les voitures électriques allant jusqu'à 5.000 euros ont donné un sérieux coup de fouet à la voiture électrique.

Notons que 86,7% des voitures électriques neuves sont immatriculées au nom d'une société (chiffres pour les neuf premiers mois de 2024). Les particuliers sont également de plus en plus nombreux à se tourner vers la voiture électrique. Quant au marché des voitures électriques d'occasion, le rapport entre sociétés et particuliers est équilibré, puisqu'il est respectivement de 51.3% et de 48.7%.

Le choix d'une voiture, qu'elle soit électrique ou non, dépendra de votre propre situation.

- Achetez-vous votre voiture en tant que particulier ou société?
- S'agit-t-il d'une voiture neuve ou d'occasion?

Nous analysons ici une série de **points à considérer**.



1. J'achète une voiture électrique au nom de ma société

- Si vous cherchez une nouvelle voiture de société, un modèle électrique est **le choix le plus avantageux**, car il est entièrement déductible. Les véhicules hybrides plug-in peuvent, à court terme, constituer une option intéressante, puisqu'ils seront encore déductibles à 75 % en 2025.

- À compter du 1er janvier 2026, les voitures de société émettant des gaz à effet de serre ne seront plus déductibles. Il est possible d'opter pour une voiture de société à moteur à combustion, mais cela entraînera la perte de tous ses avantages fiscaux.

- **La déductibilité fiscale** des voitures de société électriques neuves va baisser à partir du 1er janvier 2027. Il est donc intéressant de se décider avant cette date pour bénéficier d'une déductibilité à 100%.

- Si vous bénéficiez d'une voiture électrique de société, vérifiez les aspects suivants auprès de votre entreprise:
    - o Avez-vous droit à une carte de recharge?
    - o Pouvez-vous utiliser cette carte de recharge à l'étranger?
    - o Une borne de recharge sera-t-elle installée à votre domicile?
    - o Devez-vous rembourser une part des coûts liés à une borne de recharge si vous quittez l'entreprise?
    - o Comment sont gérés professionnellement les coûts de recharge à domicile?

2. J'achète une voiture électrique en tant que particulier

- Comme particulier, vous ne devez pas tenir compte de la déductibilité fiscale. Donc, d'un point de vue exclusivement fiscal, vous bénéficiez **d'une plus grande liberté de choix** concernant la motorisation. Que ce soit avec une mild-hybride et une full-hybride, vous pouvez, par exemple, faire des économies d'énergie et diminuer vos coûts à l'achat.

- En Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, des **taxes de mise en circulation et de circulation uniques** ont été mises en place pour les voitures électriques. Toutefois, dès 2025, des critères supplémentaires seront mis en place (puissance, masse de la voiture...) pour établir ces taxes.

- Pour les personnes vivant en **Flandre**, les frais d'immatriculation et les taxes de circulation vont réapparaître pour les voitures électriques. L'exonération ne sera plus de mise. Si vous voulez encore bénéficier du régime favorable actuel, il faudra donc être rapide. Pour ceux qui ont déjà un véhicule électrique, rien ne change pour le moment.



3. J'achète une voiture électrique d'occasion, en société ou comme particulier

Si vous achetez une voiture électrique d'occasion, mieux vaut tenir compte de quelques points importants.

- **La batterie haute tension** est le cœur d'une voiture électrique, mais aussi son élément le plus cher. Il est donc primordial qu'elle soit en bon état lorsque vous achetez une voiture électrique d'occasion. La santé de la batterie ou **State of Health (SoH)** indique la quantité d'énergie que la batterie peut encore stocker par rapport à sa capacité d'origine. Si une batterie neuve est à 100% et qu'elle est à 95% au moment de l'achat, on dira qu'elle a un SoH de 95%. Un appareil d'analyse relié à un connecteur OBD de la voiture permet de mesurer l'état de la batterie de la voiture.

- Ne manquez pas d'effectuer **un essai sur route** avec la voiture et tenez à l'œil l'évolution de son autonomie. Cela pourra vous donner une première indication, même superficielle, de l'état de la voiture.

Viennent ensuite les mêmes points d'attention que pour une voiture d'occasion classique, qu'il s'agisse de l'essai ou des obligations légales, comme **le Car-Pass**, ou encore de **la garantie**, si vous achetez votre voiture chez un vendeur professionnel.

Plus de conseils? Découvrez aussi notre guide d'achat digital sur les voitures d'occasion!

TOURING
Partez en toute tranquillité

Choisir une voiture électrique adaptée à vos besoins

Choisir une voiture électrique adaptée à vos besoins

Votre décision est prise: vous souhaitez acheter une voiture électrique. Mais comment trouver le modèle et la solution de recharge qui conviennent le mieux à votre situation?

L'électrification modifie certainement l'expérience de conduite, mais aussi la manière de choisir une voiture. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte.

1. Le profil de conducteur

Tout commence par votre profil de conducteur.

- **Combien de kilomètre**s parcourez-vous chaque jour et quelle autonomie recherchez-vous?
- Roulez-vous principalement en ville ou sur autoroute? Partez-vous régulièrement en vacances avec votre voiture?
- De quel espace avez-vous besoin pour les passagers et leurs bagages?

Sur base de vos réponses à ces questions, vous pourrez déterminer quelle voiture est la plus adaptée à vos attentes.

2. Quelle batterie?

La batterie ne doit pas être trop petite (sinon vous devrez la recharger souvent et à des bornes de recharge coûteuses), mais elle ne doit pas non plus être trop grande (car elle augmente alors le poids, la consommation d'énergie et le prix de la voiture).

Les dernières voitures électriques offrent une autonomie allant de 400 à 500 kilomètres dans des conditions optimales d'utilisation.

Sachez qu'une utilisation optimale de la batterie consiste à la maintenir entre 20 et 80 % de sa capacité. Ce sera un gage de longévité, par rapport à une voiture électrique dont la batterie est entièrement chargée et déchargée.

3. Quelle est la vitesse de recharge?

La **vitesse** à laquelle vous pourrez recharger votre batterie est un facteur d'autant plus primordial que vous effectuez de longs trajets.

Il faut avant tout tenir compte de la puissance de charge moyenne et non de la puissance maximale.

Une voiture avec une puissance maximale relativement basse mais une puissance moyenne plus élevée sera plus rapide à charger. Des voitures montrant une **architecture 800V** (comme l'Audi Q6 e-tron, la Huyndai Ioniq 5 ou la Kia EV6) chargent plus rapidement, mais restent relativement rares.

4. Quelle borne de recharge choisir?

Le choix idéal de votre borne de recharge dépendra, entre autres, de la voiture électrique à charger et plus particulièrement de la puissance du chargeur embarqué. Il est important de faire correspondre les deux. Si vous optez pour une voiture électrique possédant un chargeur embarqué de 11 kW, il ne sera pas judicieux d'investir dans une borne de recharge plus puissante et plus chère de 22 kW à domicile. En effet, celle-ci ne vous permettra pas de charger votre voiture électrique plus rapidement.

Si vous habitez en **Flandre**, vous devrez également tenir compte **du tarif capacitaire**, puisque les pics de consommation élevés seront pénalisés. En limitant vous-même la capacité de votre borne de recharge ou en réglant la voiture sur un niveau de charge maximal – une opération simple via l'infodivertissement ou une app liée à la voiture – vous pourrez limiter la hausse de votre facture énergétique.

Vous disposez de **panneaux solaires à domicile**? Optez alors pour une borne de recharge intelligente qui détermine seule à quel moment votre installation produit de l'électricité « gratuite ». Recharger directement sur une prise murale est déconseillé, d'abord parce que cela prend beaucoup de temps, mais aussi en raison des risques importants de surchauffe.

5. Quelle carte de recharge choisir?

Même si vous disposez d'une borne de recharge à domicile, il s'avère utile de disposer de **différentes cartes de recharge**. Vous gagnerez ainsi en tranquillité d'esprit. Une carte de recharge est proposée par un Mobility Service Provider et se présente comme une carte de paiement, un tag avec une puce RFID et une application.

Les différents réseaux de recharge proposent des **abonnements** payants. Ceux-ci vous permettent de recharger à des tarifs plus avantageux. Si vous utilisez occasionnellement les bornes de recharge publiques, il est probablement plus avantageux pour vous de choisir une formule sans abonnement. En outre, de plus en plus de chargeurs publics rapides acceptent désormais les paiements par carte bancaire, mais il est toujours conseillé d'avoir une carte de recharge.

Astuce!

N'oubliez pas de demander au vendeur si la voiture électrique souhaitée permet d'installer **un crochet de remorquage**.
Il est préférable de le savoir au préalable si vous envisagez de placer un porte-vélos sur votre voiture ou de tracter une remorque ou une caravane avec celle-ci.

- En général, il ne devrait y avoir aucun problème pour installer un porte-vélos ou pour tracter une petite remorque.
- Dans le cas d'une caravane, vous devez tenir compte de l'impact de la pénétration dans l'air sur l'autonomie de la voiture électrique.

Quels sont les avantages fiscaux?

- En Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, vous payerez le montant minimum pour la taxe d'immatriculation (TMC) et pour la taxe annuelle de circulation, soit respectivement € 61,50 et € 100,98.

- En Flandre, jusqu'il y a peu, une exonération de la taxe d'immatriculation et de la taxe annuelle de circulation était prévue pour les voitures électriques. Mais le nouveau gouvernement flamand entend taxer les conducteurs optant pour une voiture électrique. Les détails des mesures ne sont pas encore connus.

Il en va autrement pour **les voitures de société**. Celles qui n'émettent pas de CO2 (électriques ou à hydrogène) sont, aujourd'hui encore, déductibles à 100%.

Si vous commandez votre voiture de société avant le 1er janvier 2027, celle-ci reste totalement déductible, tant qu'elle ne change pas de propriétaire. Le taux de déductibilité baissera à 95% pour les voitures de société zéro émission commandées en 2027, à 90% en 2028, à 82,5% en 2029, à 75% en 2030 et à 67,5% en 2031.

Enfin, pour les employés, le faible coût en termes d'avantage de toute nature (ATN) lié à une voiture électrique est également un atout.

Comment être remboursé des frais de charge par votre employeur?

Une incertitude a persisté pendant longtemps sur la manière dont les entreprises devaient rembourser les coûts d'électricité liés à la **recharge des véhicules électriques à domicile**. Légalement, il doit toujours s'agir de frais d'électricité réels. Mais cela entraîne de nombreuses démarches administratives inutiles, car chaque employé dispose d'un contrat d'énergie qui lui est propre.

Il est toujours possible de calculer et de rembourser les frais d'électricité sur la base réelle, mais une circulaire de l'administration fiscale précise les modalités de remboursement forfaitaire. Dès le 1er janvier 2025 (et en tous cas jusqu'au 31 décembre 2025), un tarif forfaitaire pour le remboursement des recharges à domicile sera autorisé.

En tant qu'employeur, vous avez **deux possibilités**:

1. **La moyenne établie par la CREG en fonction de la Région** dans laquelle vit l'employé. Elle est calculée chaque trimestre. Pour le premier trimestre 2025, elle s'élève à 32,94 cents/kWh en Région de Bruxelles-Capitale, à 32,56 cents/kWh en Wallonie et 28,22 cents/kWh en Flandre.

2. **Un tarif national** qui ne tient pas compte du lieu du domicile. Il correspond au tarif le plus bas du trimestre pour l'une des trois Régions.

Il s'agit ici de tarifs maximums, les employeurs ayant la possibilité de rembourser moins.

La conduite électrique en hiver

Il est important de prendre en compte la baisse d'autonomie d'une voiture électrique en hiver. Lorsque la température descend en dessous de 0 °C, **l'autonomie peut diminuer de 15 à 25 %**, voire plus en cas de gelées intenses ou de courts trajets.
Les ions au sein des cellules de la batterie d'une voiture électrique circulent moins efficacement par temps froid, entraînant une baisse des performances et de l'autonomie. Pour pallier ce problème, la batterie doit être maintenue à une température optimale et l'habitacle doit être chauffé (sans l'aide de la chaleur résiduelle d'un moteur à combustion).

Touring propose quelques conseils pour la conduite électrique en hiver:

1. **Effectuez un préchauffage intelligent:** Chauffez l'habitacle et la batterie lorsque la voiture est connectée à une borne de recharge.

2. **Évitez de laisser la batterie se vider complètement:** Effectuez des chargements plus réguliers pour assurer une autonomie adéquate en cas de situations imprévues ou de bouchons.

3. **Utilisez les chauffages auxiliaires:** Ils consomment moins d'énergie que le système principal. Ils offrent, en outre, un confort plus rapide.

4. **Planifiez vos déplacements:** Prévoyez de plus nombreux arrêts aux bornes de recharge pour vos longs trajets, et ce, d'autant plus si vous devez traverser des zones de grand froid.

TOURING
Partez en toute tranquillité

Les modèles de voitures électriques populaires

Les modèles de voitures électriques populaires

L'offre de voitures électriques ne cesse de croître. Besoin d'inspiration? Les modèles suivants ont actuellement la cote auprès des automobilistes belges et resteront populaires dans les mois à venir.

Les 5 voitures électriques les plus populaires en entreprise

1. Tesla Model Y
2. Audi Q4 e-tron
3. BMW iX1
4. Volvo EX30
5. Tesla Model 3



Les 5 voitures électriques les plus populaires auprès des particuliers

1. Tesla Model Y
2. Tesla Model 3
3. Volvo EX30
4. Volkswagen ID.4
5. Volkswagen ID.3

Les 5 voitures électriques d'occasion les plus populaires en entreprise

1. Porsche Taycan
2. Tesla Model 3
3. Tesla Model Y
4. Audi e-tron
5. BMW iX

Les 5 voitures électriques d'occasion les plus populaires auprès des particuliers

1. Tesla Model 3
2. Nissan Leaf
3. Fiat 500e
4. BMW i3
5. Tesla Model S

Source : Traxio, 9 premiers mois 2024

10 nouveaux modèles de voitures électriques intéressants

1. **Audi A6 e-tron:** La grande 'milieu de gamme' chez Audi offre 754 km d'autonomie avec une seule charge. Elle est disponible en version Sportback ou Avant (break).
2. **Citroën ë-C3** Une citadine agréable pour 23.300 euros. Une version plus abordable à 19.990 euros est annoncée.
3. **Fiat Grande Panda** La petite sœur italienne de l'ë-C3. Intéressant: le câble de recharge qui se range dans la calandre.
4. **Renault 5** La nouvelle Renault 5 joue sur le côté sympathique de son look rétro. Si elle coûte actuellement 27.900 euros, un modèle sous les 25.000 euros est prévu.
5. **Skoda Elroq** Ce SUV compact est la version électrique de la Karoq. Il offre jusqu'à 579 km d'autonomie.
6. **Kia EV3** La petite sœur de l'EV9 offre une autonomie allant jusqu'à 600 km.
7. **Mini Aceman** Un petit cross-over qui se positionne entre la nouvelle Mini Cooper trois portes et la Countryman, plus grande.
8. **Mercedes CLA** La nouvelle CLA est proposée en hybride ou en électrique. Cette dernière offre une autonomie jusqu'à 750 km. Elle sera proposée, courant 2025, sous forme d'un coupé quatre portes, mais aussi en shooting brake.
9. **Leapmotor T03** Une citadine électrique à partir de 18.900 euros. Cette nouvelle marque est commercialisée par les concessionnaires du groupe Stellantis.
10. **Ford Puma Gen-E** Le modèle Ford le plus populaire bénéficiera bientôt d'une version électrique offrant une autonomie maximale de 376 km.

TOURING
Partez en toute tranquillité

Évolutions et alternatives

L'avenir est-il électrique?

Même si l'électrification ne progresse pas partout au même rythme, le trajet vers un parc automobile électrifié semble définitivement tracé. Cela ne veut pas dire que les voitures électriques ne vont pas évoluer encore dans les années à venir. Au contraire. Avec même des alternatives en perspective.

1. L'évolution de la voiture électrique

1. Les batteries Lithium Fer Phosphate

De plus en plus de voitures électriques sont équipées de batteries lithium fer phosphate (LFP). Celles-ci sont **moins chères** et offrent une durée de vie plus longue que les batteries lithium ion, mais leur densité énergétique est légèrement inférieure. Les batteries LFP pourraient rendre les voitures électriques plus abordables.

2. Les batteries à semi-conducteurs

Aujourd'hui, les batteries au lithium fer phosphate ou au lithium-ion disposent d'un électrolyte liquide (substance conductrice) qui les rend plus sensibles à la surchauffe et à l'usure pendant la charge. Les batteries à semi-conducteurs ont **un électrolyte solide** offrant des avantages, tels qu'une densité énergétique plus élevée, une taille plus compacte et une meilleure résistance aux fluctuations de température. Une technologie prometteuse.

3. La recharge bidirectionnelle

La recharge bidirectionnelle devrait connaître un essor dans les prochaines années. L'**électricité** sera stockée dans la batterie haute tension du véhicule, mais pourra également être **redistribuée** pour d'autres usages. De plus en plus de voitures électriques sont conçues pour permettre cette fonctionnalité.

Il y a ici une distinction à faire entre **vehicle-to-grid** (alimentation du réseau), **vehicle-to-load** (alimentation d'appareils électriques) et **vehicle-to-home** (alimentation d'une maison). Il s'agit très certainement d'un écosystème qui montrera des avantages.

4. Le moteur-roue

Qui a dit qu'un moteur électrique devait forcément se trouver sous le capot? Plusieurs entreprises explorent actuellement des **moteurs électriques** de petite taille qui peuvent être directement **intégrés dans les roues**. Ce paramètre pourrait entraîner une transformation radicale de la conception des futures voitures électriques.

2. Quelles sont les alternatives?

1. Les carburants synthétiques

On les appelle **e-fuels** ou carburants synthétiques. Ils sont neutres en émissions de carbone et sont produits à partir d'électricité renouvelable (provenant, par exemple, d'éoliennes) et du CO2 extrait de l'air. L'électricité (verte) est utilisée pour séparer l'eau, l'hydrogène et l'oxygène par électrolyse, un processus chimique permettant de diviser les composants de différentes substances. L'hydrogène et le CO2 ainsi obtenus sont ensuite combinés pour former un carburant synthétique. Actuellement, les carburants synthétiques sont encore beaucoup **plus chers** que les carburants traditionnels, mais l'Europe pourrait autoriser ceux-ci après 2035.

2. L'hydrogène

Lorsqu'on parle de voiture électrique, on pense à une voiture équipée de batterie. Mais **la voiture à hydrogène** fonctionne également à l'électricité. Il s'agit d'une voiture électrique équipée d'une pile à combustible, celle-ci remplaçant les batteries. Dans cette pile à combustible, l'hydrogène se combine à l'oxygène pour former de l'eau. Cela produit de l'électricité pour faire fonctionner des moteurs électriques. Un procédé intéressant, si ce n'est que **l'efficacité de la production** d'hydrogène pose encore question et qu'il n'existe pratiquement pas de stations de ravitaillement.

TOURING
Partez en toute tranquillité

La prochaine étape

La prochaine étape

Ce guide vous a fait découvrir en détail l'univers des voitures électriques. Vous êtes maintenant prêt pour trouver votre voiture idéale.

Besoin d'un accompagnement supplémentaire?

Touring et ses partenaires sont là pour vous aider.
Découvrez un large choix de voitures (électriques) d'occasion sur Touring CarSelect

Vous y trouverez des voitures de qualité avec garantie, sélectionnées avec soin et certifiées.

Intéressé par un financement ou un leasing pour votre voiture électrique? Découvrez toutes les possibilités offertes via BNP Paribas Fortis

Une assurance adaptée à vos besoins.
Assurez votre voiture électrique chez AG Assurances

Une protection sur mesure.
Prenez la route l'esprit tranquille, même en voiture électrique.

Choisissez ici la formule d'assistance la plus adaptée à vos besoins.

- Plus de conseils pour choisir votre voiture électrique d'occasion? Téléchargez ici notre guide d'achat digital sur les voitures d'occasion.

- Informations et conseils d'experts: retrouvez de nombreux conseils sur les voitures électriques sur le blog de Touring.be

Bonne découverte et bonne route au volant de votre voiture électrique!

TOURING

Partez en toute tranquillité

Prenez la route en toute sérénité!

Touring.be